

LE PROGRES DU SAGUENAY

Edit.-Prop.: LA CIE D'IMPRIMERIE GUAY-GODBOUT

PREMIER DE L'ABONNEMENT

Un an \$1.00
 six mois 0.50
 Pas d'abonnement pour moins de six mois.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion, r ligne 10cts
 Insertions subséquentes 5cts
 Tarif spécial pour les annonces à longs termes
 Avis de décès, mariages ou naissances... 50cts
 Adresse Postale Chicoutimi, P.Q.

CHICOUTIMI, 5 SEPT 1901

La Visite du Prince Royal

A QUEBEC

Comme la chose a été annoncée de source officielle, on a maintenant la certitude que "l'Ophir" à bord duquel sont leurs Altesses Royales le duc et la duchesse d'York, entrera dans le port de Québec le 16 courant, probablement vers midi. Leurs Altesses débarqueront au quai de la Marine pour être escortées triomphalement au Palais législatif, où se fera la réception des citoyens. Elles se rendront ensuite à la Citadelle, et immédiatement après le lunch elles descendront à l'Université Laval.

Là, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, entouré des autres prélats de la province ecclésiastique, présentera les hommages du clergé au prince royal en lisant une adresse en français et en anglais.

L'Université Laval réitérera à cette occasion l'expression de sa loyauté à la couronne d'Angleterre et de son patriotisme, par la bouche de son distingué recteur, M. l'abbé O.-E. Mathieu, qui lira aussi une adresse dans les deux langues.

Cette démonstration de l'Université sera en même temps un acte de la vive reconnaissance qui l'anime à l'égard de la maison régnante d'Angleterre, dont elle a reçu les plus insignes bienfaits.

Le palais épiscopal et l'Université seront aussi illuminés que les autres édifices publics, le soir du 16 courant.

L'illumination de l'immense bâtisse universitaire sera des plus magnifiques et rivalisera d'éclat avec celle du Château Frontenac.

Les fêtes à Québec seront brillantes. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les réductions accordées à cette occasion par la compagnie du chemin de fer dont nous publions l'annonce dans une autre colonne.

On se demande depuis quelques semaines si le duc d'York n'a pas l'intention de visiter la rivière Saguenay, au moins jusqu'au Cap Éternité. Le

mairie part pour Québec ce soir et se renseignera dans son voyage.

L'ETABLISSEMENT PRICE, BROS & CO.

Ferme ses portes à Chicoutimi

La nouvelle que nous annonçons il y a déjà deux mois concernant l'intention de la maison Price de fermer son établissement de Chicoutimi est confirmée.

Tous les principaux employés de cet établissement viennent d'être informés de la décision et auront à se trouver de nouvelles positions. La plupart termineront leur besogne le premier de décembre prochain.

Le moulin de Chicoutimi, qui n'a marché que six ou sept semaines cet été sera définitivement fermé et il semble même décidé que la maison Price ne donnera que de très faibles contrats de bois cet hiver.

Nous regrettons vivement la décision à laquelle en est venue la maison Price. Elle exploite une industrie importante à Chicoutimi et donnait du travail à une population considérable.

Ses employés avaient pour leurs chefs un attachement et un dévouement remarquable.

C'est par suite de la construction du grand moulin de Ste-Catherine que la maison Price a pris cette décision.

Comme nous le disions il y a deux mois, toutes les opérations de la maison Price dans notre région vont se centraliser à Ste-Catherine, point d'expédition superbe par vapeurs océaniques.

La fermeture de l'établissement de Chicoutimi ne prend personne par surprise. Il en était question depuis cinq ou six ans et il était évident que la maison Price ferait à Chicoutimi ce qu'elle a fait à St-Alexis et dirigerait ses opérations ailleurs. Il vaut mieux cependant que cet événement ne se produise maintenant. Il y a cinq ans, la maison Price était la seule industrie à Chicoutimi et la fermeture de l'établissement aurait été une perte encore plus sensible qu'aujourd'hui.

Il faut espérer que la population ouvrière de notre ville ne souffrira pas trop de ce changement. Nous avons plusieurs industries florissantes à Chicoutimi comme celle de la Pulpe, la manufacture Godbout; les grands travaux que M. Willson se prépare à commencer aux Terres-Rompues compenseront, nous l'espérons, la perte que nous faisons.

Nous espérons que M. Price n'a pas pris la décision d'abandonner complètement Chicoutimi.

Nous comprenons qu'il n'y a plus ici les éléments nécessaires à l'industrie du bois mais n'ose-t-il y revenir dans quelques années et mettre à exécution quelque projet d'entreprise industrielle qui lui permettrait d'utiliser tout le jeune bois de ses importantes limites.

LE FROMAGE

Le fromage passe par une véritable crise. Il y a déjà deux semaines que le marché n'a permis guère d'obtenir plus de 8 1-2 cents à Chicoutimi.

Les dernières ventes à Montréal ont réalisé 9 cents pour le choix de Québec.

Il se fait peu de ventes cependant à ces prix et il y a de grandes quantités en stock, soit à Montréal soit chez les producteurs.

Les marchés de la campagne sont lourds et en baisse. Le marché de Liverpool est soutenu à la baisse d'hier et cote 45s et 46s, mais l'énorme quantité de fromage actuellement en magasin à Liverpool, aura pour effet de déprécier davantage les marchés. Samedi, on a payé la Cornwall de 9 1-8 à 9 1-4c, à London, Ont. 9 1-16c; à Shelburn, Ont. pas de ventes; à Belleville, Ont. 9 1-16c; à Canton, N.-J., 9 1-8; Ogdensburg, 8 8-8 à 9c; Watertown, N.-J. 8 3-4c.

Bonne Apparence

M. T. L. Willson est à Chicoutimi avec son ingénieur, M. Creelman depuis une semaine.

Tout nous porte à croire qu'il commencera prochainement d'importants travaux.

ST-ANDRE DE L'EPOUVANTE

Ne vous épouvantez pas, lecteurs: ceci n'est ni fiction, ni drame, c'est tout simplement le récit d'une de ces merveilleuses réalités auxquelles nous commençons du reste à nous habituer.

Il n'y a pas bien des années de cela, un brave colon d'une des vieilles paroisses du Lac St-Jean disparaissait inopinément, autant dire nuitamment, et s'en allait, arme et bagages, femme et enfants, s'installer au beau milieu du bois, au bord d'une belle grande rivière dont la voix grondante l'avait sans doute attiré de loin, puisqu'en cet endroit elle fait un bond

formidable. Il n'était pas alors question de fabriques de pulpe, le parfait désintéressement du nouveau venu ne saurait donc être mis en doute. N'empêche que les voisins qu'il avait quittés sans laisser son adresse lui imputèrent des motifs quand on les questionnait à son sujet, ils répondaient d'un ton goguenard qu'il était parti à l'épouvante!

Le nom est resté, le colon aussi. Aujourd'hui le père Vandal est le doyen d'une paroisse grandissante désignée sous le vocable imagé de St-André de l'Épouvante, avec une population déjà composée d'une soixantaine de familles. L'église paroissiale est toute petite, mais le curé a une grande barbe et un grand cœur. C'est le bon abbé Bouchard, que j'ai eu le plaisir de rencontrer sur la grand-route, un bâton à la main, la soutane retroussée, allant d'une ferme à l'autre, prenant intérêt aux travaux de ses paroissiens, pendant que les charpentiers du village sont en train de lambrisser son modeste presbytère, afin de le loger chaudement pour la prochaine saison. Dans ses courses pédestres sur les deux rives de la Métabetchouan, le bon curé a de quoi se distraire, si la nouveauté est une distraction; car chaque lever de soleil, apporte son changement de décor dans ce joli coin de pays.

Du côté de l'Ouest, les défrichements de St-André sont séparés de ceux de Chambord par un épais rideau de forêt, et du côté sud ils ne s'étendent pas encore très loin du village. Mais la route qui gagne le nord jusqu'à St-Jérôme, sur les bords du Lac St-Jean, ne traverse plus guère que des fermes déjà en bon état d'avancement.

LA COMPAGNIE METABETCHOUAN

Il est difficile de trouver un plus bel exemple d'esprit d'entreprise que celui de la compagnie de Pulpe de Metabetchouan. C'est en mars dernier qu'elle était légalement constituée avec un capital-actions de \$150,000 promptement souscrit entre 75 actionnaires de Québec et de diverses paroisses du district, notamment dans les comtés de Kamouraska et de L'Islet. Le 6 février dernier, les travaux préparatoires de la chaussée étaient commencés, et à l'heure qu'il est sont à la veille d'être terminés. La chaussée avec les deux quais de protection latérale bâtis à toute épreuve et dont l'un pénètre d'une centaine de

pièdes de la rive, mesurent 458 pieds de longueur totale. La chaussée elle-même a une hauteur de 27 pieds, et est solidement construite en pierre, bois et béton.

UN CHEMIN DE FER A TRAVERS BOIS

On travaille activement à faire le terrassement d'un chemin de fer de onze milles qui reliera l'usine à la station du Lac Bouchette sur le Québec et Lac St-Jean. Cette ligne, construite avec une économie qui fait l'admiration des gens de chemins de fer, sera la propriété exclusive de la compagnie, mais servira à transporter le trafic des établissements agricoles de même que les produits de l'usine. Ce sera certainement un facteur important pour le progrès futur des colonies de la métabetchouan. Ce terrassement sera terminé dans le cours de septembre, et les premiers chars de rails sont arrivés. On espère pouvoir y circuler à la vapeur de bonne heure cet automne. Il y a à peine 90 ou 100 pieds de rampe sur tout le parcours de la ligne.

GRANDS TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

La compagnie emploie 150 hommes sur la ligne du chemin de fer, et 85 aux travaux de la Châte. Il a fallu relever de plusieurs pieds le grand pont convert construit par le gouvernement juste au-dessus de la Châte, déplacer le chemin public qui longeait l'une des rives, faire des excavations et des tranchées profondes surtout sur l'un des côtés de la rivière, miner le roc pour placer la chaussée, faire des batardeaux temporaires pour changer le cours de l'eau au fur et à mesure des travaux, sans compter la construction de divers bâtiments, habitations, magasin, scierie, forge, écuries, etc. Il faut dire que ces travaux se font à la journée par une équipe d'hommes choisis, sous la direction d'un vieil expert en construction de chaussées et d'écluses, M. L. Dupont, dont la réputation comme tel est connue au loin.

La construction de l'usine ne tardera guère maintenant. Ce sera un bâtiment de 260 pieds x 118, comprenant 7 turbines (dont 5 pour les meules, 1 pour générateur d'électricité, 1 pour accessoires) 10 meules, et divisé en compartiments pour débiter les billes en longueurs, pour l'écorçage, pour les broyeuses, les métiers, le finissage et l'emballage, outre l'atelier de réparations et l'usine électrique.

La station du chemin de fer et les bureaux et hangars, de fait tout le nouveau village, seront installés sur un plateau voisin, où les produits de l'usine seront convoyés au moyen de chariots-élévateurs dans un chemin couvert de 260 pieds de longueur x 16 pieds de largeur, et 20 de hauteur.

C'est l'intention de la Compagnie d'ajouter à son établissement primitif la fabrication de la pulpe chimique et du carton. La chaussée donne une tête d'eau de 50 pieds, susceptible d'être accrue de 25 p. c. de manière à actionner dix

meules et à permettre l'addition des machines à pulpe chimique et carton.

Ainsi, du commencement à la fin, cette entreprenante compagnie mène son affaire dans les conditions de la plus stricte économie.

Elle mérite assurément une mention honorable auprès du grand public. Ses principaux titulaires sont : MM. A. E. Vallerand, de Québec, président ; C. A. Paquet, gérant ; Basile Néron, de St. Jérôme, assistant gérant ; L. Dupont, surintendant de la construction ; S. Talbot, secrétaire. Deux des directeurs, MM. F. X. Drolet et Emile Morrissette, ainsi que M. Eug. Leclerc, actionnaire, étaient présents lors de mon intéressante visite sur les lieux. La Compagnie venait de construire un très joli et spacieux magasin, qui est sous les soins de MM. Ouellet et Boudreau Du "Soleil."

ULRIC BARTHE.

Canadiens et Irlandais Aux Etats-Unis

Nous lisons dans un journal important de New-York les lignes suivantes relativement à l'entente qui devrait exister entre les Irlandais et les Canadiens-français résidant aux Etats-Unis :

"L'Indépendant" et la "Patrie" approuvent chaleureusement notre attitude, dit-il. Les rédacteurs de ces organes de l'opinion canadienne-française voient le bien qui résultera pour l'Eglise catholique aux Etats-Unis, de relations harmonieuses entre deux éléments de notre population dont les forces numériques unies pourraient être mises avec avantage au service des intérêts de l'Eglise dans le pays.

"Une telle union s'effectuerait facilement si le sage conseil du grand saint Augustin était mis en pratique :

"Dans les choses essentielles, unité, dans les choses non-essentielles, liberté ; en toutes choses, charité." Dans les choses essentielles, c'est-à-dire en ce qui concerne la doctrine catholique, nous sommes déjà unis, et selon nous aucune raison ne devrait nous détourner du sens commun et surtout de la charité, quand il s'agit d'une chose non-essentielle comme la question du langage.

"Les Irlando-Américains, dont les pères ont été forcés de se dépeupler de leur langue maternelle devraient être les derniers à persécuter nos frères Canadiens-français parce qu'ils tiennent à ce que les enfants parlent le langage de leurs ancêtres.

"Nous ne cachons pas que nous avons été fort étonné d'apprendre par "l'Indépendant", que l'usage du français est défendu au collège catholique de Hartford. Les étudiants de ce collège ne peuvent manquer d'apprendre l'anglais, et nous ne voyons pas le mal qu'il y aurait pour eux d'apprendre le français, attendu que certains d'entre eux peuvent être appelés plus tard à pourvoir aux besoins spirituels des paroissiens franco-américains.

"A cette époque où les an-

Attention ! Attention ! Attention !

Aux Cultivateurs et Amateurs de Chevaux

REMEDE INFALLIBLE

Votre cheval est-il affecté par la toux, la gourme, les vers, manque d'appétit. Employez la **POUDRE DE CONDITION**, préparée par

Jos. Julien,

AGENTS-GENERAUX, PONT ROUGE, C. Portne
GUAY GODBOUT, Chicoutimi.

glomanes proclament partout que notre pays est anglo-saxon, le temps est mal choisi pour les Celtes, qu'ils parlent le français ou l'anglais, de faire le jeu des Américains dénationalisés, en fomentant la discorde là où devrait régner l'harmonie la plus parfaite.

"Que les Irlando-américains soient sensibles aux sentiments exprimés par "l'Indépendant" et la "Patrie" qu'ils rendent le réciproque aux Canadiens-français. Ce sera le moyen d'établir entre eux et ces derniers des liens de sympathies et d'amitiés.

LEON XIII A 91 ANS

Le "Buffalo Courier" s'exprime comme suit au sujet de la merveilleuse vitalité du pape :

"Le "grand vieillard", qu'est le Pape Léon XIII, continue de porter vaillamment son lour fardeau d'années. Rien de fondé dans ces racontars de journaux au sujet du déclin physique de Sa Sainteté. Pas plus tard que dimanche dernier, Léon XIII donnait encore audience à 20 cardinaux et à plus de 150 archevêques. Voilà, pour sûr, une tâche qui aurait dû passablement éprouver un homme dépassant sa 91ème année. Au contraire, le Pape a passé saint et sauf à travers cette fatigue. Il est resté en excellente humeur. Il a même donné une allocution, et a tenu après, une conversation, avec toute l'animation juvénile.

Léon XIII est à peu près le seul, encore debout, d'un groupe merveilleuse de grands hommes, qui ont exercé, durant le 19ème siècle, une vaste influence sur les destinées du monde, et il paraît pouvoir défier, pour longtemps encore, l'usure du temps."

Qui sait si le monde ne verra pas un pape centenaire, en Léon XIII !

Avis Public

DEPT. DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE

Québec, 27 juillet 1901
Conformément à l'article 548 de la loi de l'instruction publique de la province de Québec, le gouvernement a fait préparer un ouvrage pour les écoles élémentaires catholiques. Ce livre a été approuvé par le comité catholique du conseil de l'instruction publique. Le nou-

veau manuel est divisé en deux parties reliées séparément. La distribution de ces manuels se fera à partir du premier août prochain. Les commissions scolaires, les écoles indépendantes, les collèges et les couvents qui désirent introduire **MON PREMIER LIVRE**, (c'est le titre du manuel), dans leurs classes, n'ont qu'à s'adresser au surintendant de l'instruction publique, Québec.

Par ordre du Secrétaire de la Province.

JOS BOIVIN,
Sous-secrétaire de la province.

LA BONNE NENAGERE

Magasin à Département
Rue Racine, Chicoutimi



Le et après Dimanche le 13 juin 1901, les trains voyageurs ont un itinéraire :

DEPART DE CHICOUTIMI
POUR ROBERVAL
1.00 P. M. — Express le dimanche seulement, arrivant à Roberval à 3.45 P. M. Ce train voyage le dimanche seulement du 14 juillet au 25 août inclusivement.

POUR ROBERVAL ET QUEBEC
6.30 P. M. — Express tous les jours excepté le samedi, arrivant à Roberval à 9.10 P. M., et à Québec à 7.00 A. M.

DEPART DE ROBERVAL
POUR QUEBEC
10.05 P. M. — Express direct avec char-dortoir, tous les jours excepté le samedi arrivant à Québec à 7.00 A. M.

POUR CHICOUTIMI
7.30 P. M. — Express tous les jours excepté le dimanche, arrivant à 9.55 P. M.

7.30 P. M. — Express le dimanche seulement arrivant à 9.55 P. M. Ce train voyage le dimanche seulement du 14 juillet au 25 août inclusivement.

DEPART DE QUEBEC
POUR ROBERVAL ET CHICOUTIMI
8.40 A. M. — Express direct avec char-parloir, tous les jours excepté le dimanche arrivant à Roberval à 4.50 P. M., et à Chicoutimi à 9.55 P. M.

Un train mixte part de Chambord Junction à 6.15 p. m. tous les lundis, mercredis et vendredis pour Chicoutimi, y arrivant à 9.25 p. m. Au retour, part de Chicoutimi à 5.45 a. m. tous les mardis, jeudis et samedis, arrivant à Chambord Junction à 8.45 a. m. 25 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch.

Le fret sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m. Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATUITS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. Pour renseignements au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie au Terminus rue St-André, à ALEXANDRE HARDY agent général pour les passagers et le fret. J.-G. SCOTT, Gérant Général Québec, 9 juin 1901.

BONNE NOUVELLE !!!

Pour les comtes de Chicoutimi,
Saguenay, Lac St Jean
et Charlevoix

Nous venons de prendre l'agence des fameux cigares
DE LA MAISON

MILLER & LOCKWELL, Québec

pour les comtés ci-haut mentionnés, et espérons que la clientèle
saura gré d'avoir une succursale à sa porte.

Voici les marques que nous avons en stock :

MARQUES

FLOR DE CARONA	REG. PUELTA
PRIME & FLORIDOR	TOD SLOAN
CALIPER	MY SPECIAL
ST GEORGES	CHAMPANA
MAHAMMA	

Retenez votre commande à la maison

GUAY-GODBOUT

CHICOUTIMI

Gram-O-Phone

"BERLINER"

Chez

GUAY-GODBOUT

ED. LEMIEUX

Agent général
BUREAU d'Affaire, Rue Racine
Côte de la Banque Nationale.
Représentant les Cies Suivantes :

CONTRE LE FEU :
North British and Mercantile
The Imperial Ins. Co
The Atlas Assurance Co

SUR LA VIE
THE MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE CO.

The Dominion garantie and accident Co

Agent Secrétaire de la Compagnie de PRETS et PLACEMENTS de Montréal.

Agent d'immeubles.
A VENDRE au centre de la ville :
14 lots à bâtir à bonne condition.

700 arpents de terre à Ste-Anne avec bâtisses roulant. Conditions aciles

NOUVEL -- ATELIER

J. A. Tousignant,

Horloger et Bijoutier

L'expérience que j'ai acquise en travaillant longtemps dans un des meilleurs ateliers de Québec, me permet de m'adresser avec confiance au public à qui je promets de donner entière satisfaction.

Montres, horloges, pipes et bijouteries de toutes sortes seront réparées avec soin et sous le plus court délai à un prix très modéré.

OUVRAGE GARANTI

Aussi jongs de mariage et autres faits sur commande une spéciale.

Atelier : Rue Racine. (En face de chez M. Chs St-Laurent, ferblantier.)

HOTEL * * * * *

* * CHICOUTIMI

Cet hôtel nouvellement bâti sur un site magnifique, dans un quartier des plus fashionables de la ville, en face du Château Saguenay, à proximité des chars et du bateau, vient de subir les améliorations les plus modernes et offre aux voyageurs et au public en général tout le confort désirable.

LES PRIX SONT TRES MODERES
Excellente cuisine, service parfait.

BAR

Le propriétaire est heureux d'annoncer au public la réouverture de sa bar qu'il a organisée sur un excellent pied. On y trouvera vins, liqueurs et cigares de premier choix.

CHAMBRES

Il y a actuellement 54 chambres pour pensionnaires, y compris chambres pour salon et chambre sa fumer, toutes éclairées à l'électricité.

JOS. INERON
Propriétaire

CARTES D'AFFAIRES

JOS.-P. OUBLET

ARCHITECTE et Evalueur
No 22 Rue Buade, près de la Basilique Québec.

AVOCATS

L. ALAIN, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : porte voisine du Bureau de Poste, rue Racine Chicoutimi.

L.-G. BELLEY, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : Rue Racine, Chicoutimi. Suit toujours les termes d'Héertville.

J.-A.-S. LAPOINTE, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : Rue Racine Chicoutimi, au pied de la cote Bossé.

ELZEAR LEVESQUE, L. L. B.

AVOCAT. Bureau : au pied de la Bossé.

NOTAIRE

NOTAIRE.—M. O. Bosse notaire. Bureau chez M. Benjamin Levesque. Résidence : à l'ancienne résidence Bergeron.

MEDECIN

L.-E. BEAUCHAMP

MEDECIN. Consultation de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. Rue Racine Chicoutimi

CHARRON

LOUIS BOUCHARD

CHARRON.—Chicoutimi. Spécialité Voitures de toutes sortes.

VETERINAIRE

T.-R. DUCHESNE

MEDECIN VETERINAIRE. Rue Racine Chicoutimi. Spécialité : maladie des voies respiratoires.

EUG. LAULHERET

AGENT GENERAL

Rue Racine, --- Chicoutimi

Représentant :
The Sun Life, compagnie d'assurance sur la Vie.

CONTRE LE FEU

The Western Ass. Co.

The Canada Fire Co.

S'occupe aussi de collection. Agent pour LA PRESSE, le MONDE ILLUSTRÉ, le SABBAT et autres journaux Etrangers.

NOS TRAVERS.

Causeries familiales destinées aux Canadiens-Français, par Mme Dandurand. Un beau volume, prix 50 cents. Le but de ce livre charmant est d'apporter le bonheur dans toutes les familles.
Librairie C. O. BEAUCHAMPE & FILS
558 rue St-Paul, Montréal.

La Chapelle-Ecole

DE LA COLONIE DU LAC DES COMMISSAIRES

L'excursion du Syndicat de la Presse de Québec dans cette colonie, il y a une quinzaine de jours, n'a pas tardé à avoir de très bons résultats. Elle a eu pour effet d'attirer l'attention sur cette colonie et de faire connaître ses besoins. Les autorités provinciales s'occupent non seulement d'améliorer la voirie dans cette région, mais l'un des membres du cabinet, l'hon. M. Turgeon, secrétaire provincial, a promis de donner une somme de cent dollars pour aider à la construction de la chapelle école de la colonie du Lac des Commissaires. Cette généreuse souscription sera bientôt suivie de quelques autres, et prochainement la jeune colonie sera pourvue d'un temple religieux et d'une école.

Nous prions le secrétaire de la province d'agréer nos remerciements au nom des colons du Lac des Commissaires.

Des Esquimaux

Neuf Esquimaux viennent de passer par Montréal pour se rendre à l'exposition de Buffalo. A la gare Bonaventure, ils ont attiré un grand nombre de curieux. La tribu voyageuse se compose de cinq hommes, deux femmes et deux enfants, vêtus à la mode du Labrador. Ils sont suivis de six chiens qui ressemblent à des loups. C'est un M. Robert Lawder qui est allé les chercher sur la côte du Labrador pour leur faire voir le monde. A Buffalo, ils seront ajoutés au village indien de l'exposition.

Leur passage à travers le monde civilisé leur ménageait plus d'une surprise. C'est ainsi que la vue de chars, à Terre-neuve, leur a inspiré une terreur peu ordinaire. Ils ont pris la fuite, mais on a réussi à les rattraper et à les faire monter dans les chars. Maintenant, ils n'ont plus peur de ce qu'ils voient, mêmes des locomotives.

Retraites Ecclésiastiques

La première retraite ecclésiastique s'est terminée vendredi dernier et la deuxième retraite se terminera demain.

Elles ont été toutes deux prêchées par le Révérend Père Caron, de l'Ordre des Rédemptoristes, qui a aussi donné le sermon à la cathédrale dimanche.

Voici les noms des membres du clergé qui ont suivi ces deux retraites :

1ERE RETRAITE

MM. les abbés B. E. Leclerc V. G., F. X. Delage, V. F., J. B. Vallée, A. H. Marceau, A. Girard, L. Parent, V. F., J. Dumas F. X. Belley, V. G., N. Parent, J. S. Pelletier, M. Tremblay, H. Cimon, J. F. Roy, J. E. Lemieux J. A. Tremblay, L. Gagnon, G. Gagnon, E. Delamarre, L. Tremblay, E. Simard, M. Hudon, J. O. Lavoie, A. Guay, O. Larouche, E. Lapointe, T. Marcoux, J. Renaud, M. Tremblay, H. Lavoie A. Delay, N. Dégagne, J. Gau-

thier, A. Larouche, H. Gaudreault, L. Boily, C. R. Tremblay, D. Tremblay, J. F. R. Gauthier, A. Villeneuve, L. G. Leclerc, E. Bergeron, G. Bilodeau, E. H. bert, E. Lavoie, E. Boily, P. Bouchard, J. Savard, G. Gagnon, M. Boily, W. Tremblay, N. Talbot, H. Néron, T. Tremblay, G. Cimon, J. Bergeron, T. Dufour, S. Bluteau.

2EME RETRAITE

MM. les abbés L. E. Lauriot, Jos. Perron, Alf. Tremblay, F. X. Eug. Frenette, Edm. Bossé, Ph. Tremblay, Eug. Bédard, S. Rossignol, Jos. Girard, W. Tremblay, P. Lavoie.

Tous les séminaristes ont suivi cette retraite.

CONDOLEANCES

Cour No 668 des Canadiens de Chicoutimi.

A une séance générale de la dite Cour tenue lundi le vingt six d'août, sous la présidence de frère Chef Ed. Savard.

Il a été proposé par les frères J. L. A. Godbout, Philippe Guay et M. O. Bossé.

Secondé par les frères P. A. Guay, Eug. Lautheret et Michel Ménard.

Que la Cour a appris avec chagrin le malheur qui venait de frapper les frères William et Eugène Blanchette par la mort accidentelle de leur jeune frère.

Que la Cour offre ses plus sincères sympathies à leurs frères dans leur cruelle épreuve.

Qu'une délégation de la dite Cour assiste aux funérailles.

Et que copie de la présente résolution soit publiée dans le "Progrès du Saguenay" et transmise aux familles des frères éprouvés.

Vraie copie

M. O. BOSSE

Sec.-Arch.

AVIS

COUR SUPERIEURE

District de Chicoutimi

Re

Joseph Harvey

Failli

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la Cour, en date du cinq septembre courant, je convoque une assemblée des créanciers du dit Joseph Harvey pour jeudi, le 12 septembre prochain, à 10 heures avant-midi, à mon bureau, au Palais de Justice de Chicoutimi.

F. X. GOSSELIN,

Savard & Savard, P.C.S. Avocats

Chicoutimi, 5 septembre 1901.

DEMANDE

Un bon forgeron capable de tenir boutique, bonne gage.

S'adresser immédiatement par lettre ou au soussigné.

Joseph Bergeron

Forgeron

Jonquières

NOUVELLE EPICERIE

M. Ph. Morel avertit le public qu'il a ouvert sur la rue Racine, une épicerie complète tenue sur un excellent pied, avec liquors de toutes sortes.

M. Morel sollicite une visite et promet satisfaction à tous.

DENTISTES

deux dentistes, les Drs Milot et Mignault, ont ouvert un bureau chez M. Auguste Gagnon, marchand, rue Racine.

Ils s'occuperont de poser des dentiers et du plombage des dents.

PERDU

Un porte manteau a été perdu depuis chez M. Xavier Leclerc avenue Begin jusqu'à la station.

Prière de le remettre à M. Xavier Leclerc ou au Progrès. 3 fs

A Vendre ou a Louer

Un emplacement avec maison et dépendances situé sur la rue Price à de très bonne conditions.

L'eau sera fourni au locataire pour rien.

S'adresser à

Télesphore Bolduc.

Rue Price.

2 rus 21 8 01

CLEOPHAS RIVARD

M. C. Rivard désire faire connaître au public de Chicoutimi, qu'il a transporté son atelier de sellier, de Roberval à Chicoutimi.

M. Rivard se chargera de tout ouvrage qu'on voudra bien lui confier. L'ouvrage sera fait avec le plus grand soin et à des prix défiant toute compétition. Il aura toujours en mains un stock des plus choisis.

A VENDRE

Cette maison en brique occupée et appartenant à M. J.-B. Claveau, sur la rue Racine, près du pont de la Rivière-aux-Rats avec emplacement.

Termes faciles.

S'adresser à

M. J. D. Guay, ou à

M. J. B. Claveau

MM. Tremblay & Frere

MACHINISTES

RUE du HAVRE CHICOUTIMI

MM. Osias et Louis Tremblay viennent d'ouvrir à Chicoutimi, sur la Rue du Havre, une boutique de machinistes.

Ces messieurs qui possèdent une grande habileté comme mécaniciens se chargeront de la réparation d'engins, bouilloires, bicycles et tous autres articles dans cette ligne.

Ouvrage garanti de première classe.

Une visite est sollicitée.

Joseph -- Gilbert

CYRIEN MAGASIN GENERAL

(Chez Joseph Larouche, en face de chez Colozza & Gobeil)

Tient toujours en mains un stock considérable de marchandises sèches, chaussures, Hardes Faites, bijouteries, etc., le tout à BON MARCHÉ.

SPECIALITES : Opticien Pratique

Essai de la vue gratuite.

AUSSI EN MAINS LUNETTES ET LORGNONS



Exhibition - Provinciale

Tenue à Québec

Du 16 au 21 Septembre 1901

A cette occasion des billets de passage de toutes les stations entre Chicoutimi et Roberval et le Lac Edouard à Québec et retour seront vendus par les trains réguliers comme ci-dessous :

AUX EXPOSANTS

Les 15 et 16 Septembre seulement

1ère classe à..... \$2.50

2de classe à..... 1.50

AU PUBLIC

Les 17, 18 et 19 Septembre seulement

1ère classe à..... \$3 00

2de classe à..... 2.00

Les exhibits comprenant les chevaux et autres animaux seront transportés à Québec gratuitement, et s'ils sont retournés, ils seront transportés à 9 cts par 100 livres de Québec à toutes les stations au nord de Triton Club, et à 4 cts par 100 livres à tous les points au sud du Lac Edouard, sujets à une charge minimum de 35 cts.

Les chars contenant les exhibits des districts du Lac St. Jean et Chicoutimi seront attachés au train régulier partant de Roberval pour Québec à 10 hrs p m. dimanche le 15 septembre.

Les exposants pour obtenir les réductions précitées devront présenter aux agents de gares et de billets un certificat de la Société de Rapatriement et de Colonisation du Lac St-Jean, à l'effet qu'ils sont des exposants de bonne foi.

J. G. SCOTT,

ALEX. HARDY, Gér. Gén.

Ag. Gén. Frt et Pass.

Québec, 8 septembre 1901.

JOSEPH BOIVIN,

Agent Général

Pour le fameux système alphabétique Français.

Se chargera comme par le passé de le procurer et de l'enseigner à toute modiste ou autres dames qui s'intéressent à la couture.

S'adresser par lettre ou personnellement à

JOS. BOIVIN,

St-Jérôme, Lac St-Jean.

OCCASION FAVORABLE

A DES PRIX POPULAIRES

Assortiment complet de charcuterie tel que Jambon, Saucisse, etc. Fruits, Bonbons, biscuits de toutes sortes. Assortiment de fantaisie général.

THOMAS LAMARRE

NOTES LOCALES

PERSONNELS

M. J. Bain, Secrétaire du chemin de fer du Lac St-Jean, était au Château hier.

M. Thomas Duchêne, de Québec, manufacturier, était au Château mardi et se propose de venir passer quelques jours ici au milieu du mois, avec sa famille.

Son père et sa mère, qui résident à Chicoutimi, sont allés pour quelques semaines à Québec.

Mme Roger Bergeron, de Shawenegan, et autrefois de Chicoutimi, est en cette ville depuis quelques jours.

Melle Dumais (Solanger) du journal de Montréal, et son frère M. J.-A. Dumais était à Chicoutimi la semaine dernière, les hôtes de M. le Notaire Cloutier.

M. J.-E. Cloutier est allé avec quelques amis en excursion de pêche ces jours derniers.

M. Aimé Dion, de Québec, avocat, est parti ce matin après avoir passé quelques jours à Chicoutimi, à la pension Claveau.

Melles Yvonne Blais et Alice Giroul, sont retournés dans leurs familles, après avoir passé leurs vacances à Chicoutimi.

M. Cunningham, du Ohio, qui a passé deux mois chez M. Thomas Emond, au Portage des Roches, est parti ce matin pour retourner chez lui.

M. Geo. B. Du Tremblay, employé Civil à Québec, et ancien citoyen de Chicoutimi est au Château depuis dimanche.

Les nombreux amis que M. Tremblay compte à Chicoutimi ont été heureux de le revoir.

M. Art. Price, frère de M. William Price, qui a fait la campagne d'Afrique a passé ces jours derniers au Château.

Il y a eu mardi soir chez Mme Tessier une charmante soirée d'enfants à l'occasion de la visite à Chicoutimi de Melle Jeannette Giroux, de Beauport.

M. J. B. Carbonneau, Préfet du Comte du Lac St. Jean et récemment nommé agent de colonisation pour les Comtes du Lac St-Jean et Chicoutimi est dans notre ville, au Château, et s'occupe des intérêts de la Société.

Il a fait récemment toute la visite du Lac St-Jean et reviendra à Chicoutimi faire le tour de notre région.

Depuis quelques semaines, M. Carbonneau est très occupé à Roberval à recevoir de nombreux colons qui viennent s'établir dans le haut du Lac St-Jean.

Hier il y avait près de 100 touristes au Château attendant l'arrivée du vapeur en retard.

Détail assez curieux et qui prouve bien que les étrangers qui ont l'avantage d'arrêter à

Chicoutimi s'y plaisent, quatre seulement ont pris le bateau hier soir et il y en est débarqué 15, la plupart pour aller au Lac Kénogami.

Les autres ont attendu le bateau d'aujourd'hui.

Les chars étaient encore remplis hier et ce matin; tout le personnel du Château est sur les dents. Il faut donner à déjeuner, à diner et à souper à 150 pensionnaires et ce n'est pas une mince affaire.

En Retard

Le bateau était en retard hier. Une cinquantaine d'étrangers étaient arrivés la veille par les chars et ont passé la journée en ville.

La Rentrée des Classes

Les classes sont ouvertes ce matin au Séminaire de Chicoutimi et chez les Frères Maristes, qui ont reçu de la Commission Scolaire la direction des écoles des quartiers Est et Centre. L'école du Quartier Ouest restera sous la direction de Mme Harvey. Ce sera la seule où l'on recevra les jeunes filles; celles des autres quartiers devront aller au Couvent du Bon-Pasteur.

ACQUISITIONS

MM. P. L. N. Vézina et Adé-lard Tremblay viennent de faire l'acquisition du moulin qui a été exploité ces années dernières par M. Barthelemy Girard, en bas de St Fulgence. "La Fonderie de Plessisville" propriétaire du moulin, qu'en a fait la vente.

M. Abraham Tromblay, marchand du Quartier Ouest, vient d'acheter la maison de Mme Vve Jack Blackburn, sur la rue Taché et y fait subir des améliorations.

M. Thomas Blackburn, de cette ville, vient d'acheter de M. Thomas Simard, de Ste-Anne, un superbe demi lot de terre, au prix de \$1,200 comptant.

M. Blackburn se propose de vendre sa maison dans la ville.

Les Messieurs Massicotte ont ouvert leur superbe magasin coin des rues Racine et avenue Montcalm.

Le magasin de M. Alexandre Murdock est aussi très avancé.

Incendie

Le feu a détruit les étables remplies de foin et d'instruments agricoles de M. Hermias Tremblay, cultivateur, du rang St. Jean Baptiste.

Un Nouveau Décoré

M. Tancrede Gaudry, conducteur de malles sur le chemin de fer Québec & Lac St. Jean, vient de recevoir sa médaille en récompense de sa campagne contre les fœniens, en 1866 et 1870.

DANS LE DEUIL

M. Dagneau, conducteur de malles vient d'être cruellement frappé par la mort de l'une de ses filles. M. Dagneau avait déjà perdu un frère il y a un mois et a toutes nos sympathies dans cette nouvelle épreuve.

A VENDRE OU A LOUER

Un emplacement avec maison en briques, Hangar, Water-Closer aussi ménage complet, situé sur la rue Cartier près du bassin appartenant à Mme Vve Ths. Bergeron.

Pour toutes informations s'adresser à

OCT. PELLETIER.

CONTRE LA DYSPEPSIE

Charlesbourg, 11 février 1901
Je soussigné déclare avoir fait pendant plusieurs mois un essai loyal du VIN des CARMES dans des cas de dyspepsie accompagné d'atonie des voies digestives et que les résultats heureux que j'en ai obtenus ont été vraiment étonnants.

Dr J. E. GRONDIN.

N. B.—Le Vin des Carmes est en vente à Chicoutimi, en gros chez Côté, Boivin & Cie et en détail chez tous les pharmaciens de la ville et à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier.

EXCURSIONS

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du chemin de fer du Lac St-Jean, concernant l'Exposition Provinciale.

BLOUSES FAITES

La Bonne Ménagère vient de recevoir un grand choix de blouses faites pour l'automne, pour dames.

Empressez-vous de venir faire votre choix.

NE LES JETEZ PAS

C'est comme si vous jetiez votre argent quand vous jetez les "tags" "forme de raquette" qui se trouvent sur chaque palette de "tabac Bobs, Pay Roll et Currency." Conservez les et vous pourrez choisir par mi 150 jolis cadeaux.

Demandez un catalogue à votre fournisseur.

A VENDRE

10 Rouets.
Plusieurs beaux chassis.
Une bonne vache à lait.
1 Cheval de 8 ans.
1 Yatch.
Aussi une maison à louer.
Pour le tout s'adresser à

THOMAS PAGE.

Terre à Vendre

Dans le rang St-Jean-Baptiste, contenant 140 acres en superficie, avec un roulant, instruments oratoires, le tout complet. Pour condition, s'adresser à Nérée Tremblay, rang St-Jean-Baptiste ou à

AD TREMBLAY,
Riv. du Moulin

Terre à Vendre

Une magnifique terre située dans le rang St-Mathias, avec bâtiment et roulant, le fourrage et la récolte. Le tout à d'excellentes conditions.

S'adresser à
CLEOPHAS OLAVEAU,
3 fs Chicoutimi.

**P. E. HUDON,
Agent Général**

Pour les comtés de Chicoutimi et Lac St-Jean.

Sur la Vie :
MANUFACTURERS LIFE

Contre les accidents :
TRAVELLERS INSURANCE COMPANY

Contre le Feu :
CANADA FIRE

GRANDE VENTE

DE

**Hardes
Faites**

25 pour cent de Réduction sur les Habillements Faits Pardessus d'Hiver et pantalons d'étoffe pour l'ouvrage.

Je viens justement de recevoir un assortiment considérable de Hardes Faites de toute grandeur, de toute couleur, de toute qualité. Ce stock a été acheté à des conditions qui me permettent d'offrir cette grande réduction de 25 pour cent.

Venez nous faire une visite et vous serez étonnés de nos prix. C'est quelque chose d'incroyable. Je tiens aussi un stock générale de toutes les marchandises dont on peut avoir besoin dans les familles.

GEDRON GAUTHIER,
RUE RACINE,
En Face de l'Evêché

AVIS

Nous avons besoin immédiatement pour la coupe de bois de 100 hommes pour Grand-Mère. Salaire de 15 à 20 piastres, par mois. Ceux qui seraient désireux de s'engager peuvent le faire en s'adressant au soussigné d'aujourd'hui au 31 courant.

JOHN YOUNG
Hotel Neron
Chicoutimi.

JOB

Chapeaux de paille

5 douzaine de chapeaux de paille garnis pour dames, à 24 cents pièce.

Profitez-en
LA BONNE MENAGERE.

**HOTEL * * * *
* * CHICOUTIMI**

Cet hôtel nouvellement bâti sur un site magnifique, dans un quartier des plus fashionables de la ville, en face du Château Saguenay, à proximité des chars et du bateau, vient de subir les améliorations les plus modernes et offre aux voyageurs et au public en général tout le confort désirable.

LES PRIX SONT TRES MODERES
Excellente cuisine, service parfait.

BAR

Le propriétaire est heureux d'annoncer au public la réouverture de sa bar qu'il a organisée sur un excellent pied. On y trouvera vins, liqueurs et cigares de premier choix.

CHAMBRES

Il y a actuellement 54 chambres pour pensionnaires, y compris chambres pour salon et chambre à fumer, toutes éclairées à l'électricité.

SAUVEZ VOTRE ARGENT

EN ACHETANT DIRECTEMENT
 suis le seul représentant pour Québec et le district
 des manufactures suivantes :

THE GURNEY FOUNDRY CO
 OTTAWA

BOURNAINES ET RADIATEURS
 A eau chaude, air chaud et va-
 peur.
 Ranges en acier, poeles en fon-
 te, etc.

THE PEDLAR METAL ROOF-
 ING CO. OSHAWA

Plafonds d'acier,
 1000 patrons différents,
 Imitation de pierre, briques bar-
 deau, etc.

CANADIAN ASBESTOS CO
 MONTREAL

Les enduits "Asbestio" à l'é-
 preuve du feu.
 Couverture de tuaux en amian-
 te.
 Amiante en feuille, en ciment,
 etc.

GIBBSOR FIXTURES WORKS
 PHILADELPHIA

Gazelliers et électriciens, de tout
 les patrons et finis.

Article de plomberie, manteaux de cheminée,
 tuiles, etc.

L.-HARRY GAUDRY,

Agent en gros, 101 Rue St-Jean, Québec

J. B. RENAUD & CIE

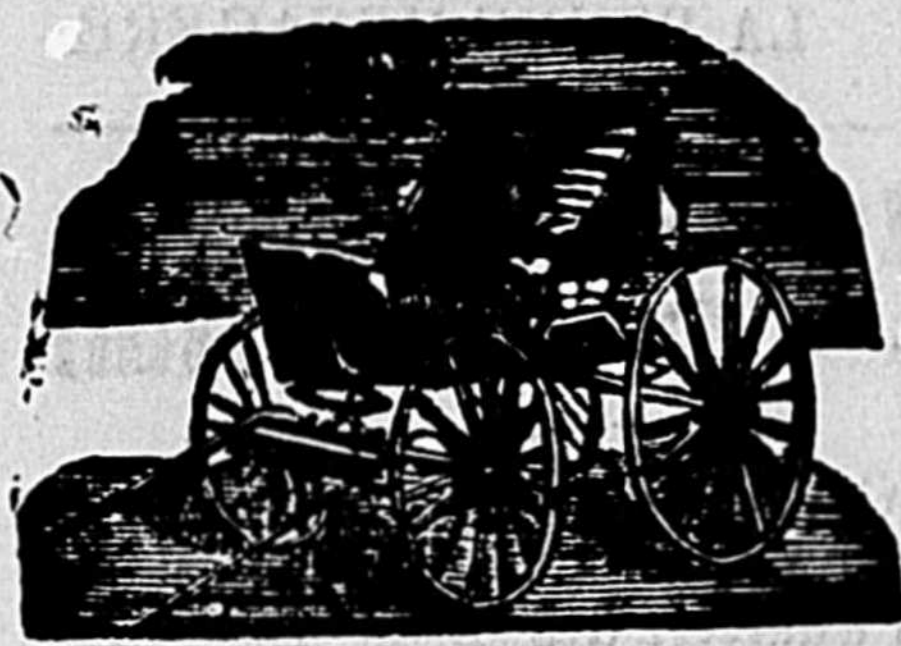
NEGOCIANTS EN GROS

Farine, Grains, Provisions,
 Huile de Poissons,
 Sel, Sucre d'Érable, Etc., Etc.

Importateurs : BEURRE et FROMAGE

J.B. Renaud & Cie

126-140 Rue St Paul - - - - QUEBEC



AIME BOILY CHARRETIER

AGENT de voitures, de Harnais et de
 Moulins à Battre

M. Boily vient d'ouvrir une pen-
 sion de première classe sur l'Ave-
 nue Labrecque et il espère que le
 public saura apprécier le trouble qu'il s'est donné pour procurer
 à ses clients tout le confort possible, pour un PRIX MODIQUE.

AIME BOILY, Avenue Labrecque CHICOUTIMI

NOUVELLES MARCHANDISES

Achetées et vendues à des prix sans
 précédent

DEPARTEMENTS des
 Robes, Manteaux et Chapeaux
 renferment les dernières mo-
 des Anglaises et Françaises.
 La confection dans ces dé-
 partements se fait sous la sur-
 veillance de personnes de
 la plus haute expérience.

DEPARTEMENT DES MES-
 SIEURS
 SPÉCIALITÉ
 Dernières nouveautés en
 Tweeds pour pantalons et
 pour complets.
 NOUVELLES ÉTOFFES
 POUR PARDESSUS
 ETC., ETC.

LE DEPARTEMENT
 TAPIS, PRELATS, RI-
 DEAUX, ETC., EST
 LE PLUS
 IMPORTANT DE LA
 VILLE.

5 Par cent d'escompte au comptant

Glover, Fry & Cie

4 et 6 rue de la Fabrique, QUEBEC

Semence GRAINS & GRAINES

Blé Ontario et Manitoba.

Avoine, Pois, Orge, Lentille etc.
 Trèfle et Mil Canadien et Américain.

GEO. TANGUAY

QUEBEC

BUREAU : 48 RUE ST-PAUL

MAGASINS : 33 et 35,

34 et 36 RUE ST-ANDRÉ

BUREAU 48 RUE ST-PAUL.

TABAC EN FEUILLES

WALKER

MM. DROUIN FRERES & CIE

52 RUE ST PAUL QUEBEC

Messieurs,

NOUS CERTIFIONS PAR LA PRESENTE QUE TOUTE NOTRE
 FABRIQUE A ÉTÉ VENDUE, DURANT PLUSIEURS ANNEES, ET
 QUE NOUS N'EN AVONS VENDU A AUCUNE AUTRE PERSONNE
 NOUS N'AVONS PAS NON PLUS DONNÉ A QUI QUE CE SOIT L'AUTO-
 RISATION DE SE SERVIR DE NOTRE **nom** POUR LA VENTE DE CE
 TABAC. VOUS ÊTES **les seuls** A QUI IL SOIT PERMIS DE SE
 SERVIR DE CETTE MARQUE, PAR UNE **permission spé-
 ciale des planteurs**, MM. WALKER SONS, WAL-
 KERVILLE, ONTARIO.

VOS TOUS DEVOUÉS,
 WALKER SONS

Defiez-vous des imitations

CONFISERIE HAMEL

POUR LES FETES

Jouets de toutes sortes, depuis
 centins jusqu'à \$5.00
 CARTES DE NOEL ET DU
 JOUR DE L'AN

Le plus grand assortiment de bon-
 nes pâtisseries de la ville
BONBONNIERES
 Pâtisseries de premier choix.
 ANTOINE HAMEL,
 Confiseur

—COMPAGNIES— D'ASSURANCES

PUISSANTES SUR LE FEU ET LA VIE
 Liverpool London & Globe
 Royal d'Angleterre
 Vie Equitable
 Phoenix of London
 Commercial Union

ET AUSSI—
PIANOS, HARMONIUM
LA VIGNE
JOS ED. SAVARD

LE "SAMEDI"
 JOURNAL HEBDOMADAIRE IL-
 LUSTRE DE 40 PAGES
 GRAND FORMAT
 ABONNEMENT: UN AN, 2 50
 SIX MOIS \$1,25
 Strictement payable d'avance
 Bureau.—No 561 Rue Graig,
 Montréal.

VENTE IMPORTANTE DE Marchandises Sèches

Nous offrons notre important
 stock récemment importé de
 marchandises de premier clas-
 se à une immense réduction.
 AUSSI CADEAUX POUR LES
 FÊTES DE NOEL ET DU
 JOUR DE L'AN

P.-H. BOILY

PHARMACIE HAMEL
 Graines de champs
 et de jardins de la
 dernière récolte
 VINET LIQUEURS LES PLUS PURES
 Parfums, Articles de toilette,
 Remèdes brevetés.
 EAU SUIVEE venant
 d'être reçue directement
 des sources.

LES DEUX ORPHELINES

HUITIÈME SÉRIE DE "LES DEUX ORPHELINES"

L'HISTOIRE DE MARIANNE

No. 79

Le retentissement qu'avait eu la fémense saturnale du Pavillon du Bel-Air devait obliger la police à augmenter encore le nombre des prisonnières de la Salpêtrière.

De quelque protection que pussent se recommander les courtisanes en renom et les filles d'Opera qui avaient assisté à cette orgie destinée à demeurer célèbre, la plupart d'entre elles dû subir le sort des filles vulgaires.

Parmi les détenues récemment entrées à la Salpêtrière, nous retrouverons, en effet, les principales invitées de feu le marquis de Presles : Florette, Cora, Julie, ces beautés, la veille encore habillées de soie et couvertes de bijoux, aujourd'hui vêtues de l'uniforme de la prison.

Elles tombaient de haut ces filles de luxe, dont l'existence semblait vouée au plaisir sans frein.

Naguère encore les grands seigneurs se ruinaient, se battaient, se tuaient pour elles.

Elles faisaient primes sur le marché de la haute galanterie. Elles ne se donnaient qu'au plus offrant et dernier enchérisseur comme les bibelots de fantaisie et les pierres précieuses.

Certains d'entre elles avaient équipages, laquais, soubrettes stylées. Leurs antichambres étaient le rendez-vous des viveurs les plus titrés et des financiers en renom.

La chute dans ces conditions devenait d'autant plus cruelle.

Aussi ces détenues n'avaient-elles pu se conformer, après plusieurs mois d'internement, au genre de vie des autres prisonnières.

Florette, principalement, avait poussé des lamentations sans fin, menaçant les surveillantes de la colère de ses protecteurs qu'elle disait tout-puissants.

La courtisane se révoltait contre les rigueurs qu'on lui faisait subir en commun avec ses co-détenues.

Elle refusa, pendant longtemps, l'ordinaire de la prison, préférant se passer de manger plutôt que de prendre une nourriture qui répugnait à son estomac de petite-maitresse capricieuse à l'excès.

Boire de l'eau, alors qu'on avait dans sa cave le tokay le

plus vieux, les vins d'Anjou mousseux, c'était pour la jeune courtisane un supplice de tous les jours.

Et lorsqu'elle se rencontrait, aux heures de récréation, avec ses compagnes d'infortune, elle ne tarissait pas de doléances, de soupirs et de larmes.

L'hospice, ainsi que nous l'avons dit, avait dû être divisé en trois corps de logis, étant donné qu'il y avait trois services différents.

Une cour spéciale était réservée aux filles de débauche et aux voleuses.

De cette vaste cour plantée d'arbres, fermée par un mur, on pouvait voir, à travers les branches des arbres dépouillés de leurs feuilles, le dôme de l'église.

Tout au fond, une grille séparait de cet emplacement la cour principale par laquelle on pénétrait dans la section des folles.....

De chaque côté, deux vastes bâtiments encadraient l'emplacement défilé, réservé aux promenades des prisonnières.

D'un côté se trouvait l'infirmerie, et du côté opposé les dortoirs.

Nous avons dit que les voleuses étaient également détenues à la Salpêtrière, en attendant le jugement qui devait ou les faire interner dans une maison de réclusion ou décider de leur transport à la Louisiane.

C'est, on s'en souvient, à la Salpêtrière que Marianne, la victime de Jacques Frochard, avait été conduite, lorsque, décidée à rompre avec la vie qu'elle me nait et repentante du vol qu'elle avait commis, la malheureuse était allé supplier qu'on l'arrêtât.

On se rappelle qu'au moment où les soldats du guet l'emmenaient, Marianne avait reconnu de loin, l'aveugle qu'elle avait vue sur la place, devant le bureau des Messageries.

Elle avait également aperçu la Frochard. L'horrible mégère donnait le bras à la jeune fille, et Marianne, sans se rendre compte de ce qui avait pu se passer après qu'elle eût quitté les deux demoiselles, n'avait compris qu'une chose, c'est que l'aveugle était au pouvoir de la mendicante.

Il lui était venu alors à l'idée d'empêcher une mauvaise action, un crime peut-être.

Et, oubliant qu'elle était pri-

sonnière, elle avait voulu s'élaner au secours de Louise.

On sait le reste.

Marianne, appréhendée violemment, saisie par les soldats avait protesté en vain, criant pleurant, suppliant.

On l'avait brutalement empoigné et, en dépit de son exaltation, les gardes l'avaient entraînée de force jusqu'à la prison.

Une fois incarcérée, Marianne était tout d'abord tombée dans un état complet de protestation.

Après les émotions violentes qu'elle avait éprouvées, après la lutte qu'elle avait soutenue contre les soldats qui cherchaient à la maîtriser, la pauvre femme était accablée, brisée.

Les formalités de l'écrou accomplies, on l'avait transférée dans le dortoir réservé aux voleuses.

Marianne s'était jetée sur un lit, cachant son visage dans ses mains.

Elle pleurait à chaudes larmes, maintenant que son exaltation était tombée, que ses nerfs s'étaient détendus.

Elle n'avait pas hésité à s'accuser elle-même dans un moment de terrible remords et n'écoutant que son désespoir.

Elle avait tout préféré, même la honte, plutôt que de continuer à servir de complice soumise au misérable qui l'avait perdue.

Mais, à présent que le châtimement commençait pour elle l'infortunée succombait à une irrésistible émotion.

Elle avait horreur d'elle-même, en songeant aux bonnes paroles que les deux jeunes filles lui avaient adressées pour la dissuader de se dissuader de se livrer au désespoir à la mort.

Elle pleurait comme pleurent les repenties sincères.

Les surveillantes, témoin de cette attitude désespérée qu'elles voyaient rarement chez les misérables créatures qu'on leur envoyait, croyaient une comédie de la douleur.

L'une d'elles, plus endurcie que les autres par vingt années de service, secoua la détenue en grommelant :

—Quand on déränge le monde si tard, il ne faut pas ouvrir les écluses, ma fille.

Marianne n'entendit même pas, abimée qu'elle était dans son chagrin immense.

La vieille surveillante commanda alors qu'on lui mit le costume de la prison.

Cette fois, en se sentant appréhendée, la malheureuse se souleva et adressant des regards éplorés aux femmes qui l'entouraient :

—Ah ! laissez moi ainsi ! supplia-elle.....Laissez-moi mourir ici !.....

—Mourir ? machonna la vieillante. C'est toujours ce qu'on dit, la première fois qu'on entre en prison !.....Et puis quelques jours plus tard, on est guai comme pinson.

Et elle répétait en haussant les épaules :

—Mourir ?..... Je connais ça !..... Allons, vite, ajouta-t-elle en s'adressant aux surveillantes, enflez-lui la robe pour l'inspection..... C'est bientôt l'heure..... Et, vous savez, sœur Geneviève est pointilleuse en diable depuis quelque jours !

Les surveillantes s'approchèrent alors de la prisonnière et l'exhortèrent de se soumettre aux règlements de la prison.

Elles étaient d'une douceur et d'une complaisance extrêmes, ces femmes qui se vouaient ainsi au métier de surveillantes par dévotion.

La plupart d'entre elles étaient de veuves demeurés fidèles au souvenir de l'époux défunt, et qui s'étaient désignées à vivre dans la retraite et la prière.

Lorsqu'elle eurent vu la vieille surveillante s'éloigner, elles parlèrent avec douceur à l'affligée :

—Ne vous lamentez pas ainsi, fit la première, nous aurons pour vous tous les ménagements possibles.....

—Mais, continua la seconde, il faut que nous remplissions notre devoir.....

—Et vous ne voudriez pas, reprit l'autre, que nous méritions un blâme ?

—Que la supérieure ne manquerait pas de nous infliger...

—Elle va bientôt arriver pour la visite des dortoirs, avant de coucher.

Et elle ne comprendrait pas que vous ne vous soyez pas soumise au règlement.

Marianne regardait ses deux femmes dont la parole douce et bienveillantes lui rappelait les bonnes paroles que d'autres voix, des voix d'ange, avaient murmurées à son oreille.

Les autres voix lui avaient dit : "Vous redoutez qu'on vous découvre..... qu'on vous arrête..... qu'on vous jette en prison !..... Mais ne vaut-il pas mieux subir une peine de quelques mois que de mériter un châtimement éternel.

Elle entendait encore, comme dans un écho venu du ciel, ces paroles consolantes :

—Quand vous sortirez de prison, vous quitte envers les hommes.....

—Et quand vous serez repentie.....vous serez quitte envers Dieu !

Ces paroles avaient été pour elle comme une révélation..... Elle avait courageusement franchi une première étape dans la voie du repentir, en allant s'accuser, en suppliant qu'on la retint prisonnière.

Et, maintenant, elle était dans cette maison où l'on s'acquitte envers les hommes, en subissant la peine que l'on a méritée.

Où l'on s'acquitte envers Dieu lorsqu'on a élevé son âme vers lui, dans un repentir sincère !

Il se fit alors un revirement en son esprit.

Elle sécha ses larmes et, s'adressant d'une voix calme aux deux surveillantes :

—Je suis prête à obéir, prononça-t-elle, que faut-il faire, dites ce que vous exigez de moi !

—Vous allez revêtir ce costume, fit la plus jeune, c'est la règle.

—Plus tard, poursuivit l'autre, vous retrouverez celui que vous allez quitter, lorsque vous serez rendue à la liberté.

—A la liberté ! soupira Marianne en levant ses yeux au ciel.

Et, rencontrant les regards des deux surveillantes fixées sur elle, la pauvre femme courba le front.

Il lui semblait que son crime se lisait sur son visage.

Elle éprouva un sentiment de honte, et le rouge lui monta aux joues.....

Puis, allant d'elle-même au-devant de ces regards qui la brûlaient, elle murmura dans sa pensée :

—C'est le châtement qui commence !

C'est la première minute du long repentir que je veux m'imposer !

Et cet instant d'humilité passé, marianne se laissa vêtir.

Lorsqu'on l'eut de nouveau laissée seule, elle pensa que la supérieure allait arriver, qu'elle lui adresserait peut-être la parole, qu'elle l'interrogerait peut-être sur le motif de sa détention.

S'il en était ainsi elle n'hésiterait pas.

Elle s'humilierait et avouerait son crime, afin de s'infliger elle-même un châtement nouveau.

Et après s'être confessée ainsi, elle dirait son désespoir et son repentir !

Elle avouerait tout, son amour et son vol.

Elle dirait que, désormais, elle ne vivrait que pour mériter, plus tard, le pardon de toutes les fautes dont elle s'était rendue coupable.

Tout à coup les cloches de l'église sonnèrent l'angelus.

Toutes les prisonnières, sur un signe de la vieille surveillante, se mirent à genoux.

Et un long murmure de voix arriva jusqu'à Marianne.

Elle fléchit les genoux à son tour.

C'était la première fois que, depuis son enfance, elle priait !

Le son de ces cloches plongeait son âme dans une extase inconnue.

Et, dans son esprit, se formu-

laient des prières qu'elle improvisait, qui lui venaient toutes faites, avec des mots et des phrases qu'elle avait entendus, autrefois, au catéchisme et à la messe,—du temps qu'elle y allait !—Des phrases qu'elle avait oubliées depuis longtemps, hélas !

Marianne se laissait aller aux sensations si douces qu'elle éprouvait, lorsque le bruit que firent les détenues en se relevant attira son attention.

Elle vit alors apparaître à la porte qui s'ouvrait à l'extrémité du dortoir un groupe formé par des sœurs de charité et que suivaient des surveillantes.

Une sœur plus âgée, marchait en tête, s'arrêtant devant chaque détenue pour lui adresser une parole que la prisonnière écoutait le front incliné.

—C'est la supérieure ! pensa Marianne.

Et elle sentit que ses yeux étaient attirés irrésistiblement vers la sainte femme devant qui tout le monde se courbait.

Son cœur s'élançait vers cette pieuse créature objet du respect de toutes ces religieuses qui lui faisaient escorte.

Et, lorsque la supérieure s'arrêta enfin devant elle, Marianne se fit violence pour ne pas se prosterner à ses pieds.

Sœur Geneviève vit-elle l'émotion qui étreignait la détenue, comprit-elle ce qui se passait dans le cœur de cette infortunée ?

Toujours est-il qu'elle dit à Marianne, d'une voix calme et empreinte d'une douce compassion :

—Pourquoi tremblez-vous mon enfant.....celles qui entrent ici n'ont-elles pas droit à notre pitié ?

Et, plus bas :

—Remettez-vous ! ma fille.

Et, comme elle tendait la main vers la prisonnière avec l'intention de lui donner confiance, fit un mouvement pour se précipiter sur cette main et y coller ses lèvres.

Mais la supérieure avait passé laissant la pauvre affligée sous l'impression qu'elle venait de ressentir.

Bientôt le bruit des pas des religieuses se perdit dans la profondeur de cette longue salle.

La visite des dortoirs était terminée.

Sœur Geneviève se rendait maintenant, à l'église de la prison, pour y assister au service du soir !

Cette nuit-là, Marianne ne dormait pas.

La fièvre l'avait tenue haletante, sous le coup de violentes hallucinations.

Elle appelait en vain le sommeil comme un soulagement à de tristes souvenirs qui exapéraient sa pensée.

L'insomnie persistait, alimentée par la fièvre qui étreignait sa tête et faisait battre précipitamment ses tempes.....

Puis après les rares instants de lucidité qui lui arrivaient, la patiente retombait, plus avant, dans les hallucinations.

Son imagination enfantait les drames les plus noirs, les situations les plus terribles.

Et dans les scènes qui se déroulaient ainsi devant elle, apparaissaient, comme personnages principaux, les deux jeunes filles rencontrées sur le Pont-Neuf !

—C'était la Frochard qui emmenait Louise.

—Elle l'entraînait dans son taudis.

—Qu'allait-elle faire de cette pauvre enfant atteint de cécité ?

—Marianne, épuisé par ce spectacle, voulait crier ; la voix ne sortait pas de sa gorge.

—Elle voulait crier à l'aveugle :

—Ah !.....fuyez ! fuyez !.....Cette femme sera pour vous un bourreau sans pitié... Fuyez !.....

—Elle voulait s'élançer pour courir au secours de Louise... Mais ses pieds étaient rivés au sol.

—Elle faisait des efforts impuissants pour se dégager.

—Ses os craquaient..... ses jambes fléchissaient sous elle.

—Elle levait la tête dans une lutte désespérée, mais ce n'était que pour voir la Frochard, entraînant Louise après elle...

—Et les deux silhouette disparaissaient dans le brouillard.

—Marianne demeurait, comme morte, à l'endroit où elle était tombée.....

—Puis elle se voyait elle-même, au moment où elle avait commis le vol odieux dont elle s'était rendue coupable.

—Elle se voyait s'emparant de l'argent destinée au pauvre petit orphelin que de braves ouvrières, ses compagnes, à elle, avaient adopté comme leur enfant !.....

Et le remords s'élevait dans son âme, dévorant, implacable !

Des sons inarticulés s'échappaient de sa gorge, elle s'agitait violemment, si violemment qu'elle tomba de son lit et roula sur la dalle du dortoir.

La surveillante du service était accourue aussitôt.

Aidée de deux des détenues, elle avait réussi à remettre Marianne sur sa couche.

—Pauvre fille ! fit-elle..... Elle bat la campagne..... C'est la fièvre !

—Il faudrait peut-être prévenir la supérieure ! hasarda une des prisonnières.

—Bah ! ricana l'autre, c'est de la frime pour se faire bien venir.....

Et, comme pour donner rai-

son à cette sceptique endurcie, Marianne demeura immobile.

Sa respiration se fit moins saccadée.

Il se produisit, dans son état, une légère accalmie, qui, toutefois ne devrait pas être de longue durée.

L'agitation reparut presque aussitôt.

Alors la surveillante prit le parti de venir s'installer au chevet de la malade.

Pour cela elle traîna tout contre la couchette de Marianne le fauteuil en chêne dans lequel elle devait passer la nuit.

Et, lorsque les deux détenues se furent recouchées, la religieuse se mit à prier pour la malheureuse qui souffrait sous ses yeux.

Elle pria longtemps, jusqu'à ce que le petit jour eût blanchi, de sa vague clarté, les rideaux blancs de la couchette.

Alors, doucement, elle approcha son visage de celui de la détenue.....

Marianne avait les yeux ouverts, et regardait la religieuse d'un air effaré.

—Vous avez eu la fièvre, lui dit doucement la sœur avec une expression attristée.

Et elle ajouta avec intérêt :

—Où souffrez-vous ?

La détenue leva les yeux sur celle qui lui parlait ainsi.

Mais, au lieu de répondre, elle poussa un long soupir, et porta vivement la main à ses yeux, comme si elle eût encore été sous le coup d'une terrible hallucination.

Puis, insensiblement, ce dernier mouvement d'agitation cessa.

Marianne remercia, d'une voix dolente, la bonne sœur qui s'intéressait à elle.

—Vous avez veillé là, près de moi ? demanda-t-elle avec attendrissement. Oh ! que vous êtes charitable, et combien je vous remercie.

Des larmes lui venaient aux yeux.

Elle cacha son visage dans ses mains.

Mais l'heure du lever avait sonné.

Trois coups de cloche avaient annoncées aux détenues qu'elles eussent à faire leur lit.

Marianne s'était levée comme ses compagnes de dortoir.

Elle se soutenait à peine.

Et c'est en chancelant qu'elle put arriver à s'acquitter de la tâche imposée aux prisonnières.

On chuchotait autour d'elle.

Mais elle ne s'occupait guère de ce qu'on pouvait penser et dire sur son compte.

Tout entière à ses tristes souvenirs, la résignée sentait commencer pour elle la rude épreuve qu'elle allait subir ;